



HAL
open science

Les Grecs aux portes d'Amon. Les bains de Karnak et l'occupation ptolémaïque du parvis ouest du temple de Karnak

Bérangère Redon, Thomas Faucher

► **To cite this version:**

Bérangère Redon, Thomas Faucher. Les Grecs aux portes d'Amon. Les bains de Karnak et l'occupation ptolémaïque du parvis ouest du temple de Karnak. Gilles Gorre; Antigone Marangou. La présence grecque dans la vallée de Thèbes, Presses universitaires de Rennes, pp.121-134, 2016, Archéologie et Culture, 78-2-7535-4279-2. hal-02510936

HAL Id: hal-02510936

<https://hal.science/hal-02510936>

Submitted on 19 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ARCHÉOLOGIE & CULTURE

LA PRÉSENCE GRECQUE
DANS LA VALLÉE
DE THÈBES



SOUS LA DIRECTION DE
GILLES GORRE ET ANTIGONE MARANGOU
PRÉFACE DE CHRISTOPHE THIERS

P R E S S E S U N I V E R S I T A I R E S D E R E N N E S

LES GRECS AUX PORTES D'AMON LES BAINS DE KARNAK ET L'OCCUPATION PTOLÉMAÏQUE DU PARVIS OUEST DU TEMPLE DE KARNAK



BÉRANGÈRE REDON ET THOMAS FAUCHER

Les travaux d'exploration du centre névralgique de l'antique agglomération de Thèbes, le grand temple de Karnak, se sont concentrés sur le sanctuaire et ses diverses composantes, le *téménos* principal dédié au dieu Amon, le sanctuaire sud, voué à Mout, et l'enceinte nord, consacrée à Montou. Le parvis ouest du temple d'Amon, principale voie d'accès au sanctuaire aux époques tardives, n'a pas été fouillé aussi systématiquement ; son exploration s'est faite, plutôt, au gré des aménagements et travaux réalisés à l'intérieur du sanctuaire. Dès lors que des fouilles d'ampleur ont débuté dans l'enceinte d'Amon, des travaux d'aménagement ont dû en effet être réalisés sur les abords ouest du grand temple, pour permettre l'évacuation des déblais vers le Nil ; plus encore, l'avènement du tourisme de masse, en particulier dans la seconde moitié du XX^e s., a entraîné d'importants bouleversements de la zone, consécutifs à l'aménagement des accès à l'intérieur du temple et à l'installation d'un dispositif de son et lumière. Le dernier grand programme de travaux en date a débuté en 2006 ; il s'est accompagné de fouilles de sauvetage menées sous la direction de Mansour Bóraik, directeur du CSA pour la Haute Égypte. De nombreuses découvertes archéologiques ont été faites, dont les plus importantes concernent les époques ptolémaïque et romaine. Elles permettent de revenir à la vision que l'on pouvait avoir, jusqu'à

présent, de l'occupation du parvis ouest du domaine d'Amon à l'époque ptolémaïque, et de la compléter.

LE PARVIS AVANT L'ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE



Il est difficile de restituer avec précision l'occupation du parvis avant l'époque ptolémaïque, et le seul édifice bâti en avant du sanctuaire d'Amon connu à ce jour est la chapelle d'Achôris, achevée par l'un des derniers pharaons d'Égypte, au début du IV^e s. av. J.-C.¹.

Toutefois, les éléments clés de l'organisation du parvis sont bien connus (fig. 1). À l'est, il est délimité par une enceinte de briques crues attribuée à Nectanébo I^{er}, percée par le premier pylône, qui donne accès au sanctuaire. L'allée processionnelle, qui magnifie cet accès, est plus ancienne et remonte, au moins, au règne d'Amenhotep III (XVIII^e dynastie)². Bordée actuellement de 40 cryosphinx, elle aboutit, à l'ouest, à une tribune dont l'état actuel remonte sans doute à la XXV^e dynastie³.

À l'ouest, le parvis est bordé par un quai, muni de rampes et d'escaliers, qui permettait aux navires d'accoster, et aux processions d'accéder au temple. Situé à 85 mètres à l'ouest du premier pylône, il a été



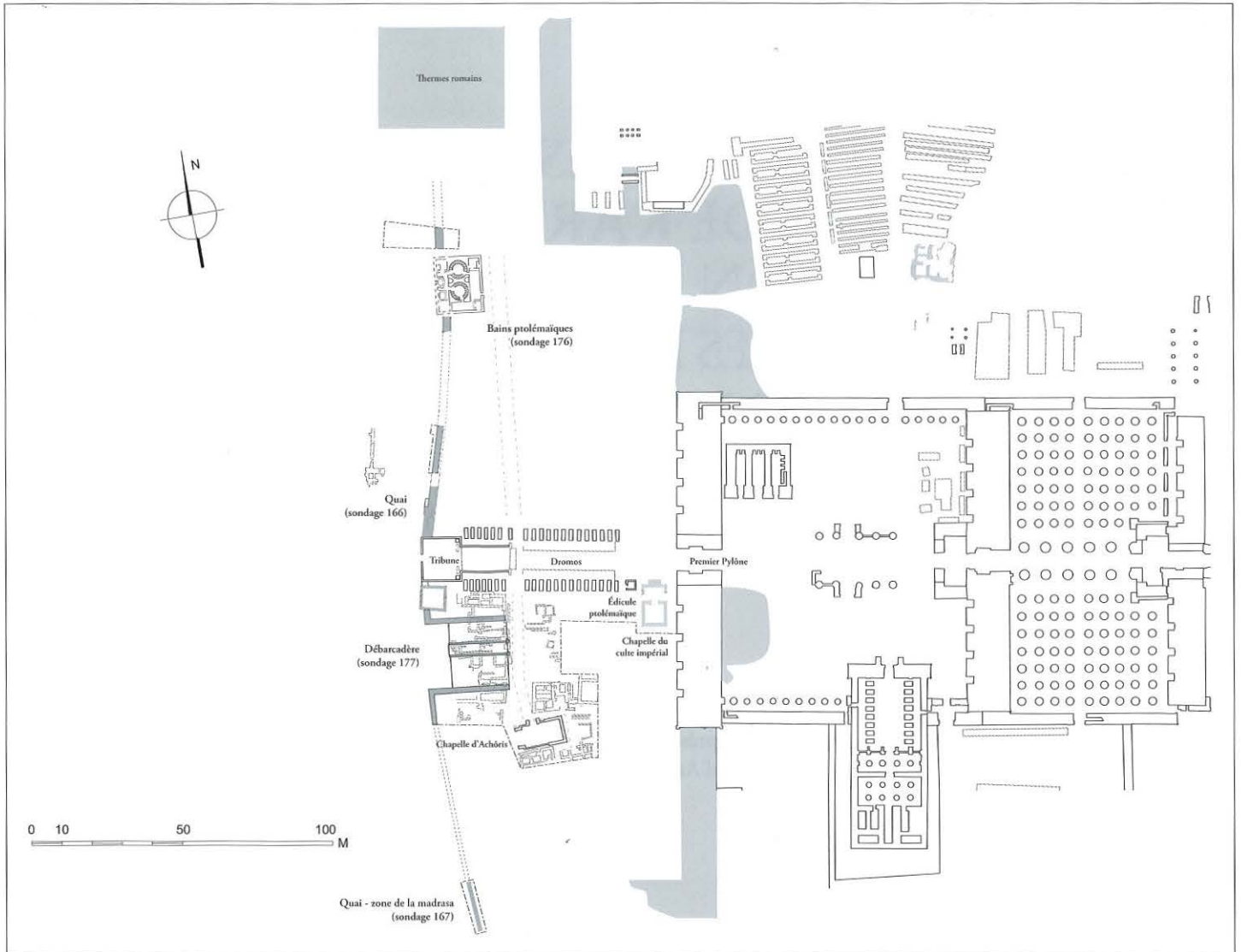


Fig. 1 : Plan général du parvis du temple d'Amon (réalisé par B. Redon, d'après BORAİK, 2009, fig. 2, LAUFFRAY, 1971, fig. 2 et *id.*, 1995, fig. 37 et 39).

découvert par Georges Legrain en 1896, alors qu'il dégagait la tribune menant au dromos (Legrain, 1929, p. 8, fig. 12). Mais c'est seulement au siècle suivant, au cours de la campagne 1968-1969, que les archéologues ont eu l'occasion de poursuivre les recherches sur cette construction massive. Les travaux liés à la mise en place du spectacle « son et lumière » ont en effet obligé le Cfeetk (Centre franco-égyptien d'étude des temples de Karnak) à effectuer des sondages dans la zone, travaux qui ont permis à l'équipe de Jean Lauffray de découvrir que le quai se poursuivait sur plus de 40 m dans sa partie nord, sans que les archéologues puissent parvenir à déterminer son extrémité (Lauffray *et al.*, 1970, p. 58-61).

La nature de ce quai a posé question dès sa découverte au XIX^e s. Jusqu'à récemment, l'on pensait qu'il ne s'agissait pas d'un quai au bord du Nil, mais du

quai d'un bassin (« le bassin de la barque sacrée ») que l'on restituait, par tradition, devant le temple d'Amon, en se référant notamment à des représentations figurées dans une tombe de la rive ouest de Thèbes (tombe de Neferhotep) [De Garies Navies, 1933, vol. 2, pl. 3]. D'après ces reconstitutions, le bassin de la barque était relié au Nil, situé plus à l'ouest, par un canal est/ouest. Les fouilles menées par le CSA ont démontré toutefois qu'il n'y avait pas, au moins à l'époque de sa construction⁴, de bassin devant le temple d'Amon, mais un quai nord/sud (avec un léger mouvement vers l'intérieur, sans doute pour contrer les effets du fleuve) bordé par le Nil lui-même (Boraik, 2010, p. 65-78). Les extrémités nord et sud de ce quai construit n'ont pas été découvertes et il a été, pour le moment, mis au jour sur 100 m au nord de la tribune, et 150 m au

sud. Au sud de la tribune, l'on sait désormais qu'il était muni d'un débarcadère équipé de trois rampes, dont l'une sans doute était réservée aux processions (la rampe centrale ou rampe de Taharqa : Lauffray, 1971, p. 101 ; Traunecker, 1972, 195-236). Outre le fait que l'on n'a pas trouvé de murs de retour, qui indiqueraient la présence d'un bassin, des analyses géomorphologiques ont prouvé que le Nil courait au bord du quai. Les carottes effectuées en avant du mur ont en effet montré que les dépôts accumulés le long du quai ne pouvaient pas avoir été réalisés par des eaux stagnantes, comme cela aurait été le cas s'il y avait eu un bassin (Boraik *et al.*, 2010, p. 101-109 ; Ghilardi *et al.*, 2012, p. 7-22). Au contraire, les dépôts montrent des dynamiques fluviales claires, indiquant sans aucun doute que l'eau était courante. Il ne faut toutefois pas imaginer que le Nil passait toute l'année aux abords du quai ; celui-ci, bâti en larges moellons de pierre, devait plutôt servir à protéger le temple des hautes crues et à empêcher l'érosion de ses fondations (Boraik, 2010, p. 77 ; Gabolde, 2012, p. 6).

Si son rôle est désormais assuré, la question de la date de la construction du quai n'est toujours pas résolue. Taharqa a joué, semble-t-il, un grand rôle dans le réaménagement des abords du temple d'Amon, avec la construction de la rampe centrale du débarcadère ; le mur du quai est sans doute antérieur (fin du Nouvel Empire ?), mais il n'est pas précisément daté et les travaux en cours n'ont pas encore fourni d'indices plus précis⁵.

Hormis ces éléments marquants, rien ou presque n'est connu de l'occupation pré-ptolémaïque sur le parvis ; mais celui-ci devait être animé, notamment lors des grandes fêtes du sanctuaire. Il y avait sans doute d'autres bâtiments, en briques crues, construits en arrière du quai⁶, mais il semble, d'après les explorations anciennes et les fouilles récentes que ce n'est qu'à partir de l'époque ptolémaïque que le parvis se couvre littéralement de constructions.

PREMIÈRES FOUILLES

La zone du parvis est explorée depuis le XIX^e siècle, à commencer par le dromos, fouillé par G. Legrain et son successeur Maurice Pillet⁷. Mais c'est Henri Chevrier qui, dans les années 1930, effectua les travaux les plus importants, notamment au nord du dromos, en déployant de grands moyens, humains et mécaniques⁸. Même si ses travaux étaient davantage motivés par une volonté d'aménagement et d'aplanir les

abords du temple (pour mieux faire passer les rails d'un Decauville) que de fouiller des niveaux d'occupation gréco-romains, il les a documentés et en partie publiés (à l'exception notable du matériel céramique et numismatique, qui reste, à ce jour, inédit, nous privant d'une chronologie précise des vestiges dégagés).

C'est ainsi qu'il signale « des preuves nombreuses [qui confirment] la présence d'une agglomération bâtie contre le pylône [...] [dont] un lot important de poteries intactes [...], comportant des plats, des vases, des lampes à huile [...], ainsi que quelques pièces de monnaies ptolémaïques et des emplacements de foyers » (Chevrier, 1939, p. 536). Parmi ces découvertes, il mentionne un ensemble de deux baignoires qui sans doute faisaient partie d'une salle de bain, peut-être privée⁹. Les photographies prises par Chevrier lors de ces travaux indiquent qu'ils étaient localisés au sud du deuxième logement pour les mâts à oriflammes du pylône. Il mentionne également la découverte d'un temple dédié au culte impérial, dont P. Jouguet a publié les blocs inscrits (Jouguet, 1939, p. 603-605 ; Jouguet, 1940, p. 635-638) et dont la fouille a ensuite été reprise par J. Lauffray (Lauffray, 1971, p. 118-121) et l'étude des inscriptions complétée par G. Wagner¹⁰.

LA FOUILLE DE LA CHAPELLE D'ACHÔRIS ET DE SES ENVIRONS (1970-1978)

H. Chevrier a également, après guerre, entrepris de dégager la partie sud du dromos, pour niveler le parvis. Mais la zone a surtout été explorée de 1970 à 1978 par J. Lauffray¹¹.

Ce dernier s'est concentré sur le dromos, la chapelle d'Achôris et ses environs ; il a notamment mis au jour deux des trois rampes du débarcadère et une partie du quai. Ses travaux ont été l'occasion de fouiller les niveaux tardifs de l'occupation de Karnak, selon une méthode dont il faut souligner la qualité. Toutefois, les datations absolues présentées dans la publication finale, en grande partie fondées sur l'étude du matériel numismatique, doivent être revues, à l'aune des avancées réalisées récemment sur la datation des monnaies de bronze ptolémaïques (Picard, Faucher, 2012, p. 17-124) [tabl. 1]. Quatre grandes phases d'occupation semblent ainsi se dessiner (tabl. 2) : deux sont attribuables à l'époque ptolémaïque (A1 et 2), une à la fin de l'époque hellénistique ou du début du Haut Empire (A3) et enfin une phase remontant au

Données archéologiques tirées de LAUFFRAY 1995					Identification numismatique tirées de LAUFFRAY 1995					Identification numismatique revue d'après PICARD, FAUCHER 2011		
N° inv.	Planche	Carré	Niveau	Contexte	Droit	Revers	Poids	Diam.	n° Svoronos	Corrections (n° Svoronos)	Série	Date
D75	33	VO/17 ou 18?	75,28	inconnu	?	Aigle debout sur un foudre, ailes ouvertes	4,5	19	1649	série 02	2	305-261
D27		VO/17 ou 18?	surface	rampe nord	Tête de Zeus Ammon	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes ouvertes, dans le champ à gauche, WS au dessus d'un bouclier	74,9 (<i>sic</i>) plutôt 14,9	27	?		2	305-261
D160	31	VO/15	75,8	déblais de surface	Tête de Zeus Ammon	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes ouvertes, lettre entre les pattes, une corne d'abondance dans le champ à gauche	13	28,2	1169	1169	4	240-220
D125	30	VO/17	74,25	rampe de Taharqa, sur le dallage, près du socle de Pinedjem	Tête de Zeus Ammon	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes fermées, tête retournée, sur l'épaule une corne d'abondance, entre les pattes E?	41,5	37	1168	974	4	240-220
D80		VO/06	75,8	rampe sud, sur le sol d'une maison	Tête de Zeus Ammon	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes ouvertes, entre les pattes L, une corne d'abondance dans le champ à gauche	11,5	27	1169	1169	4	240-220
D233	30	IV/V 80	75,88	tribune du dromos, sous le dallage	Tête de Zeus Ammon	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes ouvertes, entre les pattes E, une corne d'abondance dans le champ à gauche	12,5	27,1	975, 1169	975	4	240-220
D121	35	?	?		Tête de Zeus Ammon	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes fermées, tête retournée, sur l'épaule une corne d'abondance, entre les pattes E?				974	4	240-220
D123	31	VO/17	74,8	rampe de Taharqa, sur le dallage	Tête de Zeus Ammon	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes fermées, une corne d'abondance sur l'épaule, lettre entre les pattes, contremarquée d'une corne d'abondance	20,5	29,5	1119	1151	5	220-197
D260		IVO/97	73,71	bassin en avant des rampes ?	Tête de Zeus Ammon	Ailes ouvertes contremarquée d'une corne d'abondance	41	35	?	1145-1148	5	220-197
D316	36	VO/07	73,75	rampe nord, dans les remblais, sous les maisons	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	25,3	33,5		1424A	6	197-150
D71	32	VO/17	74,60 à 75,50	rampe de Taharqa, remblai entre les deux sols	Tête d'Héraclès coiffé de la léonté	Aigle debout sur un foudre à gauche	16	29,5	1492	1492	6a	197-150
D122		VO/17	74,8	rampe de Taharqa, sur le dallage	Tête d'Héraclès coiffé de la léonté	Aigle debout sur un foudre à gauche	21	30	?	1492	6a	197-150

Données archéologiques tirées de LAUFFRAY 1995					Identification numismatique tirées de LAUFFRAY 1995					Identification numismatique revue d'après PICARD, FAUCHER 2011		
N° inv.	Planche	Carré	Niveau	Contexte	Droit	Revers	Poids	Diam.	n° Svoronos	Corrections (n° Svoronos)	Série	Date
D127	34	VO/17	74,5	rampe de Taharqa , sur le dallage, près du socle de Pinedjem	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	35	36,5	1423	1423 large horn	6a	197-150
D128		VO/07	73,87	rampe nord, dans les remblais, sous les maisons	Tête de Zeus Ammon	entre les pattes D	45	20?	?	1492	6a	197-150
D205	35	VO/08	?	rampe nord, sur l'arase du parapet nord	Tête d'Héraclès coiffé de la léonté	Aigle debout sur un foudre à gauche	14,9	28,9		1492	6a	197-150
AK184		VO/24	75,75	parvis de la chapelle, dans une couche de cendres	Tête d'Isis	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes ouvertes.	16,7	28	1233	1233	6b	197-150
D124	30	VO/17	74,8	rampe de Taharqa , sur le dallage	Tête de Zeus Ammon	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes ouvertes ; entre les pattes, probablement la lettre K, contremarquée d'une corne d'abondance en creux	18,5	28,4	485, 381, 1169	1375	6d	197-150
D126	30	VO/17	74,8	rampe de Taharqa , sur le dallage	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une étoile dans le champ à gauche, et un K entre les pattes	17	30	?	1375	6d	197-150
D6	31	VO/28	75,8	sous le dallage	Tête d'Isis	Aigle debout sur un foudre à gauche, ailes ouvertes	16	28,8	1234	1234	6e	197-150
D73	31	VO/16	75,6	rampe sud , sur le sol d'une maison	Tête d'Isis	Aigle debout sur un foudre à gauche, tête retournée, une corne d'abondance sur l'épaule	4,5	18,3	1154	1238	6e	197-150
D76	35	VO/07	75		Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	20	28,8		1383	7b	150-115
D318	33	IVO/08	?		Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	25	31		1424B	7c	150-115
D249	34	VO/97	75,48		Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	21	30,07		1424B	7c	150-115
D168		VO/34	75,8		Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	20	30	1424B	1424B	7c	150-115
D317	36	VO/07	75,4	salle 05, sur un sol (mais VO/07?)	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	26,21	30		1424B	7c	150-115

Données archéologiques tirées de LAUFFRAY 1995					Identification numismatique tirées de LAUFFRAY 1995					Identification numismatique revue d'après PICARD, FAUCHER 2011		
N° inv.	Planche	Carré	Niveau	Contexte	Droit	Revers	Poids	Diam.	n° Svoronos	Corrections (n° Svoronos)	Série	Date
D52	32	IVP/81	dans les remblais de comblement	bassin en avant des rampes	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	20	29,3	1424	1424B	7c	150-115
D166	33	VO/35	75,7		Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	13	26,9	1425	1424B	7c	150-115
D319	33	VO/08	?	déblais	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	25	32		1424B	7c	150-115
D72	35	VO/07	73,48	rampe de Taharqa, remblai entre les deux sols	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	20	32,9		1424B	7c	150-115
D79	34	VO/07	75,2	rampe nord, sur l'arase du parapet nord	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche, monogramme entre les pattes du deuxième aigle	21	29,2		1424B	7c	150-115
D122bis		VO/17	74,8	rampe de Taharqa, sur le dallage?	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles	21,5	30	1424B	1424B	7c	150-115
D74	34	VO/07	73,75	rampe nord, sur le dallage	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles debout sur un foudre à gauche, une corne d'abondance dans le champ à gauche	22,5	31		1424B	7c	150-115
AK19*		VO/23	75,55	salle 1 du carré 33, sur le sol, dans une couche de cendres	Tête de Zeus Ammon	Deux aigles	8,27	19	1430	1430	9	113-37
AK 334*		VO/07	74,8	rampe de Taharqa, remblai entre les deux sols	?	?						80-52
AK 77		VO/25	75,5	salle 2 du carré 25, sur l'arase du mur nord	Tête de Cléopâtre VII	?	17,3	15	?	1872	10	37-30

* trésor monétaire.

Tableau 1 : Nouvelle datation des monnaies trouvées dans les fouilles de la zone de la chapelle d'Achôris

Phase	Datation LAUFFRAY 1995	Nouvelle datation proposée	Faits associés par LAUFFRAY 1995	Remarques sur les faits associés
A1	Avant à la fin du III ^e s. av. J.-C.	Première moitié du II ^e s. av. J.-C.	<ul style="list-style-type: none"> – Construction de quelques structures au sud et à l'est de la chapelle; – La chapelle est toujours en activité; – La rampe septentrionale est toujours accessible, mais pas celle de Taharqa, déjà comblée. 	<i>Idem</i> mais : – la rampe de Taharqa est toujours accessible, la rampe nord est peut-être comblée dès cette époque
Entre A1 et A2	Règne de Ptolémée V ou VI	Première moitié du II ^e s. av. J.-C., mais la seconde moitié n'est pas exclue	Violent incendie qui « anéantit le quartier », touche la chapelle mais pas les rampes (monnaie AK184)	
A2	Après le règne de Ptolémée V ou VI	Seconde moitié du II ^e s.	<ul style="list-style-type: none"> – Reconstruction de toute la zone, sur les rampes et aux abords de la chapelle; – Restauration de la chapelle « avec de pauvres moyens », elle est accessible mais peut-être désaffectée 	<i>Idem</i> et : – la rampe de Taharqa est occupée par des constructions, la rampe nord est comblée avec assurance; – la chapelle n'est plus en fonction
Entre A2 et A3		Première moitié du I ^{er} s. av. J.-C.		<ul style="list-style-type: none"> – Incendie dans la zone de la chapelle (enfouissement du trésor AK19); – Enfouissement du trésor dans la zone de la rampe de Taharqa vers 58 av. J.-C. (AK 334)
A3	Début du Haut Empire		<ul style="list-style-type: none"> – Construction en briques crues au-dessus des deux rampes et autour de la chapelle; – Ruine de la chapelle (elle sert ensuite d'écurie ou d'étable puis de cave); – Réaménagement important du dromos; – Construction de la chapelle dédiée au culte impérial 	
A4	Époque byzantine		<ul style="list-style-type: none"> – Réoccupation de la zone par des bâtiments de briques crues; – Construction d'un vivier et peut-être d'un puits près de la chapelle impériale 	

Tableau 2 : Les grandes phases de l'occupation de la zone de la chapelle d'Achôris

Bas Empire (A4) [Lauffray, 1995a, p. 78-80]. Même si une première occupation ptolémaïque apparaît au III^e s. av. J.-C., son acmé se situe manifestement au siècle suivant : 23 des 33 monnaies dont on connaît le lieu de découverte sont en effet attribuables à ce siècle ; elles se répartissent de manière équilibrée entre les deux moitiés de ce siècle (11 monnaies appartiennent à la série 6, frappée de 197 à 150, et 12 à la série 7, frappée de 150 à 115 av. J.-C.). Après cette date, les découvertes sont très rares, à l'exception de deux trésors monétaires.

Les vestiges mis au jour sont constitués de bâtiments aux murs de briques crues, dont le plan est souvent difficile à restituer, du fait de l'enchevêtrement des reconstructions (fig. 1) ; mais il s'agit assurément d'unités d'habitation, au vu du matériel domestique mis au jour pendant les fouilles. Elles avaient toutes une ou deux pièces, parfois trois, et étaient bien souvent équipées d'une cuisine avec un foyer. Elles ne respectaient pas d'organisation très définie, mais semblaient malgré tout s'aligner sur des voies de circulation. Au moins au début de cette implantation, la chapelle d'Achôris est d'ailleurs préservée, et une petite allée permettait d'en faire le tour. De même, la voie qui permettait de relier le dromos à la chapelle était toujours accessible et les archéologues pensent que le petit sanctuaire a pu fonctionner jusqu'à la fin de l'époque ptolémaïque¹². En revanche, les rampes semblent occupées par des constructions ou un remblai à partir du milieu de l'époque ptolémaïque.

Enfin, outre un sol datant de l'époque ptolémaïque (sans plus de précision), qui indique que le dromos a été refait à cette époque¹³, J. Lauffray signale aussi un petit édicule de plan carré, construit en briques crues, près du 20^e sphinx de l'allée processionnelle. Il est antérieur au temple du culte impérial érigé directement à l'est, et date sans doute de l'époque ptolémaïque. Il a livré un fragment de statue en calcaire d'une reine lagide (Cléopâtre II [?] : Lauffray *et al.*, 1970, p. 71 ; Lauffray, 1971, p. 118-119) et l'on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une petite chapelle dédiée au culte dynastique (et destinée à abriter les statues des souverains lagides), dont la fonction a été reprise par la chapelle du culte impérial construite à côté.

LES FOUILLES DU CSA (2006) ET LA DÉCOUVERTE DES BAINS PTOLÉMAÏQUES



Entre les travaux des années 1970 et ceux de 2006, il faut signaler une autre opération de fouille, menée en 1991 par Catherine Grataloup au nord du dromos d'Amon, près de l'angle nord-ouest de l'enceinte de Nectanebo I^{er}. Elle a mis au jour des habitations d'époque impériale bien préservées en élévation ; malheureusement, les fouilles n'ont pas été publiées, pas plus que la thèse de l'auteur¹⁴.

En 2006, le CSA a ouvert quatre sondages sur le parvis (fig. 1) : n° 176 (bains grecs), 166 (quai nord), 177 (débarcadère) et 167 (quai sud, zone dite de la madrasa). Leur exploration a révélé les mêmes phases d'occupation mises en lumière dans la publication de J. Lauffray, même si la phase la plus récente est moins présente¹⁵. Surtout, ces derniers travaux ont mis en évidence une occupation très dense du parvis, de part et d'autre du dromos. Les vestiges ne sont pas encore publiés intégralement, mais quelques articles¹⁶ et les rapports d'activité du Cfeetk¹⁷ donnent déjà des informations utiles. L'on peut notamment y discerner une constante : où que l'on fouille sur le parvis (et parfois assez loin du dromos, que ce soit au nord, au sud et même à l'ouest), des vestiges d'occupation d'époque hellénistique et romaine sont mis au jour. Il s'agit avant tout d'installations domestiques, du même type que les maisons fouillées près de la chapelle d'Achôris. Mais des fours plus élaborés que de simples fours à pain, qui ont pu servir à produire de la faïence ou de la céramique, ont également été découverts (Boraik, 2010, p. 68-70), indiquant la présence d'activités artisanales sur le parvis. Surtout, les travaux de ces dernières années ont permis de mettre au jour quatre nouveaux établissements de bain.

‡ LES BAINS DU PARVIS ‡

Deux des bains nouvellement découverts sont de petits édifices¹⁸, à la capacité réduite (deux ou trois baigneurs à la fois), sans doute réservés à une clientèle limitée, peut-être domestique (Fournet, Redon, 2012). La plupart des exemples égyptiens connus

par ailleurs datent de la seconde moitié de l'époque ptolémaïque et du début de l'époque impériale, ce qui sans doute est également le cas ici¹⁹ : la salle de bain privée, trouvée dans la zone de la madrasa, pourrait remonter au début de l'époque impériale. Le second bain, situé entre les bains publics grecs et les thermes romains (cf. *infra*), s'insère dans un édifice plus vaste dont la nature nous échappe encore (villa, bâtiment d'association?), qui date apparemment des II^e-I^{er} s. av. J.-C.

Les deux autres édifices sont collectifs et ouverts à un large public ; les thermes, découverts en 2009, sont en activité entre les III^e et IV^e s. apr. J.-C. et ne nous intéressent donc pas dans le cadre de cet article²⁰. En revanche, les bains mis au jour en 2007 au sud des thermes datent de l'époque ptolémaïque. Ils se conforment parfaitement au modèle balnéaire ptolémaïque tel qu'il a été mis en lumière récemment (Fournet, Redon, 2012) [fig. 2] : leur plan comprend ainsi deux halls d'accueil (5 et 6) donnant chacun sur une rotonde (*tholos* en grec ; 1 et 2), qui elle-même ouvre sur un couloir (3) et au moins une salle à baignoires au nord-ouest (4 ; perturbée par des citernes modernes, elle a en partie été détruite). Les clients pouvaient ainsi pratiquer les deux types d'ablutions que l'on trouve systématiquement dans les bains grecs : le bain par aspersion, pendant lequel on se lavait à proprement parler, dans les cuves qui agrémentaient les *tholoi* ; et le bain par immersion pour se relaxer dans des baignoires profondes. Le confort des baigneurs était assuré par un vaste four situé entre la salle 4 et la citerne A, qui servait à chauffer l'eau utilisée dans les cuves et les baignoires, et sans doute également à réchauffer l'atmosphère des salles voisines (El-Masekh, Redon, 2013, p. 47-60).

Ce type de bain, importé par les colons gréco-macédoniens, a connu un succès extraordinaire en Égypte (Fournet, Redon, 2009, p. 113-137 ; Redon, 2012, p. 155-170) : il a en effet su répondre aux attentes de la population mêlée du royaume lagide, en représentant à la fois un lieu de rencontre traditionnel pour les migrants nouvellement installés en Égypte, et un espace adapté aux pratiques et aux usages égyptiens. Par rapport au modèle purement grec de départ, les édifices égyptiens se sont en effet peu à peu transformés pour permettre à la population de l'Égypte ptolémaïque d'aller au bain en commun – comme on le faisait dans un bain grec, mais sans se mêler tout à fait aux autres – pour respecter ainsi des pratiques d'hygiène égyptiennes. Ce succès se manifeste par le nombre d'édifices gréco-égyptiens découverts en Égypte : outre Karnak, 33 édifices similaires ont ainsi pu être dénombrés, essentiellement dans les

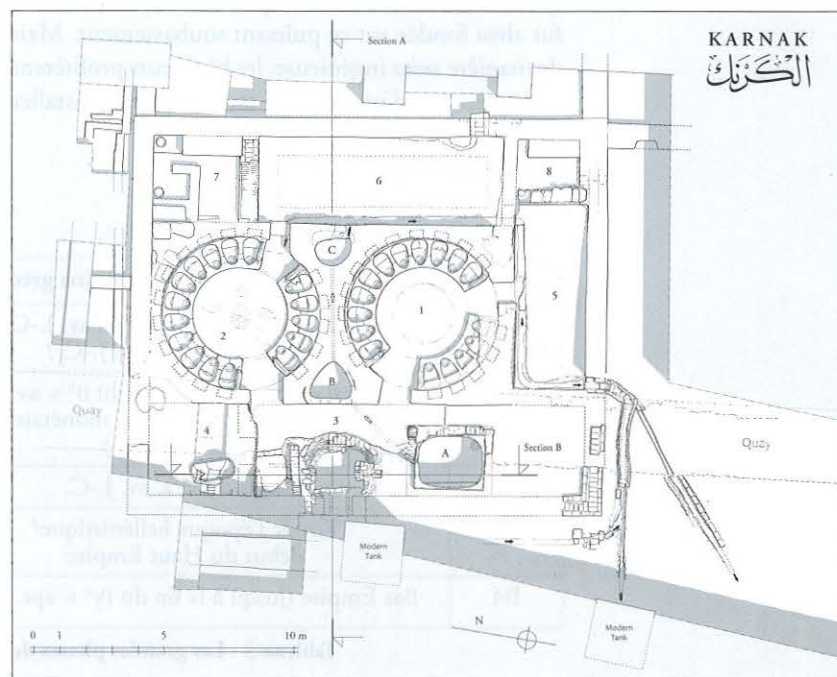
foyers d'émigration grecque, le Fayoum et le Delta occidental, tandis que le reste de la Méditerranée en a livré 36 (Fournet *et al.*, 2012, p. 269-334).

Dans le corpus égyptien, les bains de Karnak sont doublement originaux, dans leur localisation en Haute Égypte – qui plus est à proximité du temple égyptien par excellence, le sanctuaire d'Amon-Ré de Karnak – et dans l'extrême raffinement de leur décoration, inédit ailleurs en Égypte²¹.

✠ DATATION DES BAINS GRECS ET DES OCCUPATIONS POSTÉRIEURES ✠

La fouille des bains n'a malheureusement pas livré de matériel qui permettrait de préciser leur date de construction : la tranchée de fondation a été fouillée, mais elle comprenait uniquement du mobilier de la Basse Époque (Boraik, Naguib, 2013, p. 79-191). Or, typologiquement, les bains remontent certainement à la fin du III^e s. ou à la première moitié du II^e s. av. J.-C. et, en l'état actuel de nos connaissances, la datation la plus tardive semble être la plus probable²² (phase B1, tabl. 3). Cela signifie qu'ils ont été construits dans une zone occupée à l'époque pharaonique tardive, mais délaissée jusqu'à leur édification aux environs du milieu de l'époque hellénistique. L'édifice est ensuite abandonné assez rapidement, probablement au début du troisième quart du II^e s. av. J.-C., après avoir été systématiquement nettoyé puis arasé. Il est ensuite recouvert par

Fig. 2 : Plan des bains ptolémaïques de Karnak (réalisé par A. Terrier [relevé] et Th. Fournet [PAO], tiré de BORAİK *et al.*, 2013, fig. 1).



des constructions en briques crues (phase B2); sous le sol de l'un de ces bâtiments, un trésor monétaire, abandonné dans le dernier quart du II^e s. av. J.-C., sans doute aux alentours de 120 av. J.-C.²³, donne un *terminus post quem* à leur démolition/abandon. De nouveau, le quartier est reconstruit, et parsemé de constructions de briques crues (phase B3). Mais la chronologie de cette phase n'est pas encore tout à fait assurée; M. Naguib semble en effet avoir repéré un épisode d'occupation de la zone qui daterait des premières années du I^{er} s. av. J.-C. et qui se poursuivrait jusqu'au Haut Empire, mais il se peut que cette phase soit à diviser en deux épisodes d'occupation (B3 et B3 bis), remontant, pour le plus ancien, au début du I^{er} s. av. J.-C., tandis qu'une reconstruction de la zone pourrait dater du début du Haut Empire (Boraik, 2010, p. 68). Enfin, la zone des bains connaît une dernière phase d'occupation à l'époque romaine tardive (phase B4), avant un abandon généralisé à la fin du IV^e s. apr. J.-C.²⁴.

‡ LA QUESTION DU QUAI ‡

Le bain est construit en partie sur l'arase du quai, et en partie sur et dans le limon qui s'était accumulé préalablement contre le mur; à l'époque de sa construction, le Nil ne courait donc visiblement plus le long du quai, au moins dans cette zone. Le colmatage n'était pas récent²⁵, car les architectes étaient alors suffisamment sûrs de la stabilité des limons pour y construire, notamment, le foyer et la zone technique du balnéaire²⁶. Toutefois, le mur du quai affleurerait, et la majeure partie de l'édifice de bain fut ainsi fondée sur ce puissant soubassement. Mais de manière assez ingénieuse, les bâtisseurs profitèrent de la présence d'une volée d'escalier pour y installer la citerne A et le foyer adjacent.

Cette constatation peut être généralisée à l'ensemble de la zone actuellement fouillée par le CSA; le quai semble en effet avoir été visible au début de l'occupation d'époque ptolémaïque, mais abandonné; deux assises de pierre sont ajoutées aux murs nord et sud du quai, sans doute au début de l'époque ptolémaïque (Boraik, 2010, p. 67-70), qui assez rapidement sont recouvertes de constructions et servent d'assises à certaines d'entre elles, tandis que d'autres sont fondées sur et dans le limon.

Ce phénomène d'accrétion et de gains de terres par retrait du Nil est bien connu ailleurs en Égypte (Yoyotte, 1957-1960, p. 100-101, Blouin, 2010, p. 153-164; Blouin à paraître), et il a même laissé des traces dans le paysage, et dans les sources écrites thébaines, qui mentionnent, aux abords du parvis, des îles, visiblement réservées à l'agriculture²⁷. La terre neuve qui s'est accumulée et stabilisée face à l'entrée du grand temple d'Amon a, quant à elle, servi en partie à l'installation d'une véritable agglomération.

CHRONOLOGIE DE L'IMPLANTATION
PTOLÉMAÏQUE SUR LE PARVIS
D'AMON²⁸



La ville de Thèbes se répartissait, à l'époque hellénistique, en deux districts²⁹, nord et sud, qui devaient s'étendre, respectivement, aux alentours du temple de Karnak et entre celui-ci et le temple de Louxor. Le district nord était lui-même subdivisé en plusieurs ensembles, dont le quartier de la « Maison de la Vache » ou Χρυσόπολις, au nord de l'enceinte d'Amon et à l'ouest du temple de Montou³⁰. Il semble avoir connu une grande activité au début de l'époque ptolémaïque, ainsi qu'en témoignent les

	Datation de la zone de bains grecs	Faits associés
B1	– Fin du III ^e -début du II ^e s. av. J.-C.? – Milieu du II ^e s. av. J.-C.?	– Construction des bains – Abandon des bains
B2	– Milieu ou troisième quart du II ^e s. av. J.-C. – Dernier quart du II ^e s. (trésor monétaire enfoui c. 120 av. J.-C.)	– Reconstructions en briques crues – Abandon des structures de briques crues
B3	Début du I ^{er} s. av. J.-C.	Reconstruction de structures domestiques
B3bis?	Fin de l'époque hellénistique/ début du Haut Empire	Reconstruction de structures domestiques
B4	Bas Empire (jusqu'à la fin du IV ^e s. apr. J.-C.)	Occupation sporadique

Tableau 3 : Les grandes phases de l'occupation de la zone des bains grecs

contrats thébains de vente de maisons, qui, majoritairement, concernent ce quartier dans la période 330-170 ; à partir de cette date, les documents notariés évoquent davantage le quartier sud de la ville et les implantations de la rive ouest (Pestman, 1993, p. 13-15 ; Depauw, 2000, p. 18), signe peut-être d'un plus grand dynamisme de ces zones, à moins que ce ne soit dû au hasard des découvertes.

La zone du parvis – qui devait faire partie du district nord – est rarement évoquée dans les sources écrites d'époque ptolémaïque ; en revanche, son exploration archéologique permet de mener quelques réflexions sur la chronologie de l'implantation humaine qui s'y est installée. Son histoire semble ainsi se dessiner (tabl. 2 et 3) :

- à la fin du III^e s. ou plus certainement dans la première moitié du II^e s. av. J.-C., une première occupation (phase A1 et B1) se manifeste par la construction des bains, au nord, et de quelques unités d'habitation, au sud, autour de la chapelle. À cette époque, les rampes nord et de Taharqa sont, selon toute vraisemblance, encore accessibles ;
- les bains sont ensuite abandonnés et des constructions en briques crues les recouvrent au début de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. (phase B2). Peut-être à la même époque ou un peu avant, un incendie ravage la chapelle et ses environs, même si cet épisode est difficile à dater avec précision³¹ (entre les phases A1 et A2). Au cours de la période qui suit (phase A2), les rampes sont colonisées par des constructions, pour la rampe de Taharqa, ou comblées par un épais remblai, pour la rampe nord ;
- le secteur des bains connaît ensuite un épisode d'abandon soudain, vers 120 av. J.-C., dont la manifestation la plus tangible est l'enfouissement et l'oubli d'un trésor monétaire ;
- la zone des bains est rebâtie et les constructions se densifient entre la fin du II^e s. av. J.-C. et le début du I^{er} s. av. J.-C. (phase B3). Dans la zone sud, la chapelle a été rebâtie, mais elle n'est peut-être plus en fonction, et les constructions se multiplient sur ses abords entre le milieu du II^e s. et le début du siècle suivant (phase A2). Au cours de cette période, deux trésors monétaires sont enfouis, l'un aux alentours de la chapelle, dans la première moitié du I^{er} s. av. J.-C., l'autre dans le comblement des maisons de la rampe de Taharqa, vers 58 av. J.-C., manifestant sans doute une phase de remous ;
- enfin, un nouvel épisode de reconstruction générale a lieu au début de l'époque impériale

(phases A3 et B3 bis). Il touche aussi le dromos, qui est entièrement refait, pendant qu'une chapelle du culte impérial est bâtie.

Le déroulé chronologique présenté ci-dessus amène trois constatations :

- aucune occupation du début de l'époque ptolémaïque n'est réellement tangible dans les deux secteurs³² et l'implantation d'une agglomération sur le parvis du temple d'Amon ne commence véritablement qu'à la fin du III^e ou, peut-être de manière plus assurée, dans la première moitié du II^e s. Elle serait alors postérieure à la grande révolte de Thébaïde, qui a secoué l'Égypte de 207-206 à 187-186 av. J.-C. (Veïsse, 2004, p. 11-26) et pourrait en être la conséquence³³ ;
- il y a peu de concordance dans les dates d'abandon, de destruction, ou de reconstruction des bâtiments et espaces entre les deux secteurs, hormis le grand réaménagement du début du Haut Empire. On a ici la preuve de la difficulté à faire se correspondre données historiques (souvent tirées des sources littéraires) et faits archéologiques, et même la date d'enfouissement du trésor des bains, qui est assez précise (vers 120), ne correspond pas à un événement connu des remous thébains du II^e s.³⁴. De même, l'incendie qui touche la zone de la chapelle d'Achôris au I^{er} s. av. J.-C. pourrait être mis en rapport avec l'intervention de Ptolémée IX Sôter II à Thèbes en 88-86 qui, si l'on en croit Pausanias « la ravagea au point de ne laisser à Thèbes aucun vestige de la prospérité de jadis » (I, 9, 3). Remarquons toutefois qu'aucun signe de ces destructions n'a, apparemment, été mis au jour au nord du dromos, ce qui relativise quelque peu le témoignage de Pausanias ;
- il y a, semble-t-il, un colmatage différencié des terres à l'ouest du quai, qui se manifeste par la construction des bains sur le limon accumulé près du mur nord, au moment où les rampes semblent encore accessibles et être des voies de passage (en témoigne le nombre assez important de monnaies trouvées sur leur dallage, notamment la rampe de Taharqa). C'est du reste ce que démontrent les analyses géomorphologiques, qui aboutissent au constat d'un comblement rapide de la zone dès avant le début de l'époque ptolémaïque, notamment dans les environs de la tribune et des bains, et d'un colmatage peut-être plus lent près du débarcadère³⁵. Peut-être ce dernier était-il toujours en activité (réduite), grâce au passage d'un canal³⁶, permettant ainsi aux processions de la barque sacrée d'emprunter



leur chemin habituel depuis la chapelle d'Achôris jusqu'au Nil. Toutefois, les rampes sont désaffectées dans la deuxième moitié de la période, date à laquelle la chapelle a dû, selon nous, être également abandonnée.

NATURE DE L'IMPLANTATION PTOLÉMAÏQUE DU PARVIS



Les fouilles du parvis permettent également de tenter de cerner la nature de l'implantation observée sur le parvis, et le rôle occupé par ce dernier à l'époque ptolémaïque. Le dromos est refait à l'époque ptolémaïque, preuve qu'il conserve sa fonction première de voie de passage et d'accès principal au sanctuaire d'Amon. En témoigne également le décret de Ptolémée Évergète II, trouvé en remploi dans le dallage du dromos d'époque romaine ; il y est précisé qu'il devait être affiché, aux côtés de statues des souverains lagides hautes de 5 coudées, « à l'endroit le plus en vue sur le dromos du temple d'Ammon »³⁷. L'édifice de briques crues, s'il s'agit bien d'une chapelle dynastique comme nous le suggérons, manifeste aussi l'importance que la voie a gardée à l'époque ptolémaïque et qu'elle a conservée au début de l'époque impériale³⁸.

Mais au-delà de ce rôle traditionnel, le parvis accueille désormais un véritable quartier urbain, au réseau dense et organisé selon des voies articulées sur le dromos³⁹. Il s'étend au nord et au sud de la voie des cryosphinx, mais aussi à l'ouest, sur des terres neuves (et donc vides d'habitants), formées récemment par le recul du Nil. De nature complexe, l'agglomération mêle à la fois des édifices privés (habitations, structures artisanales) et des bâtiments collectifs. Le quartier se distingue notamment par la présence de structures balnéaires, et la constance à reconstruire des bains dans la zone, jusqu'à l'époque romaine, indique que l'emplacement était particulièrement recherché pour de tels édifices. Au moins deux raisons peuvent l'expliquer : la proximité de l'eau (le Nil devait couler non loin, à l'ouest) et une localisation stratégique près d'une clientèle potentielle, constituée à la fois des habitants de Thèbes, et des voyageurs de passage et visiteurs du sanctuaire. L'on sait que les bains d'époque ptolémaïque étaient majoritairement situés sur des voies de circulation, souvent aux entrées des villes et villages (Redon,

2012b, p. 57-80) et la localisation du bain à *tholos* pourrait ainsi indiquer l'emplacement de la limite septentrionale de l'agglomération ptolémaïque au début de son implantation sur le parvis (l'agglomération s'étendant ensuite vers le nord, comme l'attestent la construction d'un bâtiment muni de bains (petit bain nord), puis l'édification des grands thermes à l'époque impériale).

La population qui s'installe sur le parvis n'est pas autrement connue que par les vestiges que les fouilles ont livrés. Mais la forte présence des bains, la chronologie de l'implantation et la culture matérielle retrouvée dans les maisons (notamment les nombreuses monnaies et amphores vinaires⁴⁰) sont sans doute les indices de l'installation d'une communauté nouvelle, de culture grecque, sur le parvis⁴¹. Or l'on sait qu'une garnison fut campée à Thèbes après la grande révolte du début du II^e siècle av. J.-C.⁴² et les premières constructions, dont les bains à *tholos*, sont peut-être les vestiges, non pas du campement ou du fort, qui pourrait se trouver à Karnak-Nord⁴³, mais des aménagements qui suivaient toute implantation d'une garnison dans une localité⁴⁴.

Le parvis était également une zone fréquentée par des personnages d'un rang élevé, s'agissant notamment des clients des bains à *tholos*. L'article d'Anne-Marie Guimier-Sorbets dans le présent volume illustre à quel point les mosaïques et les enduits qui décorent l'édifice étaient soignés et d'une qualité que l'on ne retrouve, en Égypte, qu'à Alexandrie, et au-delà, dans les palais macédoniens. De même, le petit bain nord atteste un certain luxe réservé à un nombre limité d'habitations en Égypte. Ces édifices accueilleraient très probablement les officiels résidents à Thèbes⁴⁵, mais aussi les hauts dignitaires de passage⁴⁶, voire le roi lui-même. Les visites royales en Thébaïde ne sont pas rares (Clarysse, 2000, p. 44-53), notamment au II^e siècle av. J.-C., et les bains ont pu être construits à l'occasion de l'une de ces visites (le voyage de Ptolémée VI vers 165 pourrait ainsi correspondre à la chronologie proposée).

Tous ces éléments confirment le fait qu'il s'agit d'une occupation plus complexe que celle d'une simple garnison, comme le démontre le nom que prend le quartier, à l'époque impériale : il apparaît en effet dans les sources du Haut Empire sous le nom des « Agoras »⁴⁷, toponyme particulièrement bien choisi pour ce lieu de rencontres qu'est resté le parvis aux époques tardives.

NOTES

1. Elle servait de chapelle-reposoir à la barque sacrée et a été explorée dans les années 1970; elle a fait l'objet de deux monographies bien documentées : TRAUNECKER *et al.*, 1981; LAUFFRAY, 1995a.
2. CABROL, 2000, p. 117-135, part. p. 132-135 sur les niveaux tardifs (voir la note 53 p. 117 pour une bibliographie complète des travaux effectués sur le dromos).
3. LAUFFRAY *et al.*, 1971, p. 43-76. La tribune jouait un rôle rituel lors des processions de la barque sacrée : CABROL, 2000, p. 581-589.
4. Cf. *infra* sur la datation du quai. La représentation du bassin évoquée ci-dessus date de la fin de la XVIII^e dynastie; si l'on estime qu'elle représente effectivement les abords ouest du temple d'Amon à Karnak, elle ne peut servir que de *terminus ante quem* à la construction du bassin. À l'époque de construction du quai, le bassin a, de toute évidence, disparu, peut-être à la suite des travaux pour l'aménagement de la rive; mais aucun indice archéologique ou géomorphologique de son existence n'a jamais été signalé.
5. BORAİK, 2010, p. 76-77 : il propose une datation à la fin du Nouvel Empire, mais en indiquant qu'il s'agit d'une hypothèse qu'il faudrait confirmer.
6. Des structures de briques crues, aux murs épais (2 m) sont ainsi signalées par J. Lauffray au nord et au sud du dromos (LAUFFRAY, 1971, p. 114 et 126). Elles suivent l'orientation de la rampe de Taharqa et en étaient peut-être contemporaines.
7. LEGRAIN, 1929, p. 5, reprend les différentes étapes qui ont conduit de la première observation de deux sphinx recensés dans la *Description de l'Égypte* à la mise au jour des quarante sphinx visibles actuellement.
8. Il fit l'acquisition d'un Decauville et d'un tracteur à chevilles lors de la campagne 1931-1932. Avec l'aide de ses 400 ouvriers, il s'enorgueillissait de jeter au Nil quelque 15 000 m³ de terre en une année (ce qui montre l'ampleur des dégagements réalisés à son époque, à la fois sur le parvis et à l'intérieur du sanctuaire) : CHEVRIER, 1933, p. 185.
9. CHEVRIER, 1939. En l'état de notre documentation, il est impossible d'en donner une datation : ces baignoires semblent plutôt caractéristiques de la fin de l'époque hellénistique et du début de l'époque romaine, mais les niveaux dans lesquels elles ont été trouvées semblent assez hauts sur la photo, et elles pourraient être plus tardives.
10. WAGNER, 1971, p. 1-38. Ont ainsi été mis au jour quatorze piédestaux, qui bordaient l'intérieur de la *cella*; ils portaient des dédicaces à Auguste, Titus, Tibère et Claude. La chapelle date très certainement du règne d'Auguste (des fragments de linteau portant le nom d'Auguste ont été trouvés non loin : LAUFFRAY *et al.*, 1970, p. 121).
11. Voir les rapports annuels de l'équipe : LAUFFRAY *et al.*, 1970, p. 57-71; LAUFFRAY *et al.*, 1971, p. 77-144; et la publication finale LAUFFRAY, 1995a.
12. LAUFFRAY, 1995a, p. 79-80. Nous ne partageons pas cette conclusion, cf. *infra*.
13. CABROL, 2000, p. 132-133 avec bibliographie.
14. *La céramique tardive (protolémaïque, romaine et copte) du temple d'Amon-Ré à Karnak*, thèse inédite de doctorat, soutenue à l'université de Lyon 2, 1989 (sous la direction de J.-Cl. Goyon).
15. Sans doute faut-il y voir là le résultat des aménagements contemporains plutôt que d'en conclure qu'il n'y a pas eu d'occupation byzantine. D'ailleurs, de manière ponctuelle, les équipes du CSA ont trouvé une occupation plus tardive du parvis, remontant à l'époque médiévale (BORAİK, 2010, p. 73).
16. On citera notamment BORAİK, 2009, p. 73-86; BORAİK, 2010, p. 65-78.
17. On trouvera un résumé des opérations effectuées par le CSA dans les rapports du CFEETK, accessibles en ligne : [<http://cfeetk.in2p3.fr/index.php?page=rapports-pdf>].
18. Il faut signaler un troisième bain de ce type à Karnak, découvert, dans les années 1920, contre le mur ouest du temple de Ramsès III, à moins de 100 m à l'est de la chapelle d'Achôris (PILLET, 1923, p. 107-109). Il est du même type que le petit bain nord et lui est probablement contemporain (II^e-I^{er} s.?). On a trouvé, juste à côté, une inscription en grec au caractère obscène (il est question d'un certain Apollonios, dont les mœurs sont décriées : AIMÉ-GIRON, 1923, p. 139-142). Le fait qu'il soit localisé à l'intérieur de l'enceinte du sanctuaire d'Amon pose la question de l'identité de sa clientèle.
19. Ces deux édifices sont inédits (hormis une mention du deuxième dans BORAİK, EL-MASEKH, 2012, p. 48) et nous remercions vivement Mansour Boraik et Salah el-Masekh des informations qu'ils ont bien voulu nous donner sur leurs découvertes.
20. Ils représentent un bel exemple de thermes impériaux, si peu nombreux en Égypte, mais qui foisonnent ailleurs dans le monde romain (B. REDON, « The missing baths of the first and second centuries in Egypt. A tentative explanation », dans REDON B. [dir.], *Collective baths in Egypt 2. New discoveries and perspectives*, Ifao, *Études Urbaines*, à paraître). Un article de présentation est sous presse (Boraik M., El-Masekh S., Fournet Th., Piraud-Fournet P. et Van Peene M., « The Roman baths at Karnak, between river and temple. Architectural study and urban context », dans B. REDON [dir.], *Collective baths in Egypt 2. New discoveries and perspectives*, Ifao, *ÉtUrb*, à paraître), mais l'on peut se reporter, en attendant, à BORAİK M. et EL-MASEKH S., « A Roman Bath at Karnak », *Ancient Egypt* 12/6, 72, 2012, p. 34-49.
21. Voir la contribution d'A.-M. Guimier-Sorbets dans ce volume et Guimier-Sorbets, 2009, p. 101-111.
22. Pour une typologie des bains d'Égypte, cf. FOURNET, REDON, 2012, p. 239-263. Il est malheureusement impossible d'être plus précis quant à leur datation. Ils ne semblent pas avoir connu une longue occupation, car leur plan n'a pas subi de transformation visible, et les enduits ne présentent pas de signes de réfection (BORAİK, GUIMIER-SORBETS, 2013, p. 61-77). S'ils sont abandonnés au début du troisième quart du II^e s. av. J.-C., comme nous le pensons (cf. *infra*), leur construction ne peut donc sans doute pas remonter à une période antérieure au début du deuxième quart du II^e s. av. J.-C.
23. BORAİK, FAUCHER, 2010, p. 79-100. Le trésor contient notamment des monnaies de la série 7, frappée de 150 à 115 av. J.-C., principalement des monnaies de la série 7c, dernière émission de la série. Par ailleurs, il a été enfoui avant la frappe de la série 8, donc avant 115-114 av. J.-C.
24. BORAİK, NAGUIB, 2013. Les thermes situés au nord s'insèrent dans cette dernière phase d'occupation.
25. Sur la rapidité des défluviations nilotiques, voir toutefois les deux témoignages de G. Legrain et H. Chevrier, distants d'une trentaine d'années : le Nil est à 700 m de la salle hypostyle du temple en 1897 et à 300 m seulement en 1932-1933 (CHEVRIER, 1933, p. 185). Voir également GRAHAM, 2010, p. 125-143; CHARLOUX G. et MENSAN R., *Karnak avant la XVIII^e dynastie*, Paris, 2012, p. 49; HILLIER C., BUNBURY J. M. et GRAHAM A., « Monuments on migrating Nile », *JAS* 34, 2007, p. 1011-1015 et PIMPAUD A.-B., « Études cartographique et topographique en Thébaïde », dans M. GHILARDI et Y. TRISTANT, *Archéologie du paysage : l'Égypte et le monde méditerranéen*, Le Caire, Presses de l'Ifao, à paraître (je remercie ce dernier de m'avoir donné accès à son article avant parution). Celui-ci conclut sur « une remarquable mobilité latérale du cours du Nil » aux XIX^e et XX^e s., qui sans aucun doute peut s'appliquer aussi aux époques antiques.
26. Peut-être faut-il restituer un autre quai plus à l'ouest, mais il n'a pas été découvert à ce jour.
27. *P. Survey* 14 et 39. Cf. les plans schématiques dressés par Pestman, 1993, p. 4 et 386, montrant la localisation supposée de ces îles. L'une d'entre elles est appelée île d'Amon et était située entre le Nil et un canal qui longeait l'agglomération sud de Thèbes (*ibid.*, p. 395).
28. Le développement qui suit est préliminaire et devra sans doute être revu à l'aune des informations livrées lors de la publication définitive des fouilles du CSA.
29. Sur Thèbes à l'époque tardive, cf. BATAILLE, 1951, p. 323-353 et surtout VANDORPE, 1995, p. 203-239.
30. DEPAUW, 2000, chap. 3 « The living quarter 'The House of the Cow' ».
31. Cet épisode est mal daté car il ne s'appuie que sur l'étude d'une monnaie (AK 184). Or elle appartient à la série 6, qui a été frappée entre 197 et 150, mais qui a pu circuler encore jusqu'en 115.
32. Les données matérielles antérieures (monnaies des séries 2 et 4) révèlent que la zone était fréquentée, sans qu'il y ait toutefois d'implantation construite; la monnaie D233, trouvée sous le dallage de la tribune, indique peut-être une réfection de la zone d'accès au temple dans la seconde moitié du III^e s. av. J.-C.
33. On ne peut, en effet, pas croire que les bains aient été construits pendant la révolte; leur architecture et surtout leur décoration soignée indiquent qu'ils ont été réalisés par des architectes venus d'Alexandrie ou s'inspirant des motifs utilisés dans les palais alexandrins (GUIMIER-SORBETS, 2009; BORAİK, GUIMIER-SORBETS, 2013).
34. Ils semblent, si l'on en croit les sources, toucher la ville principalement dans les années 132-130 (VEISSE, 2004, p. 53-63). Il faut d'ailleurs



- rappeler que Cléopâtre II est venue à Thèbes pendant ces événements et qu'elle y est reconnue seule reine d'Égypte, avant que Ptolémée VIII vienne lui-même rétablir la situation à l'été 130.
35. Précisions que nous devons à Matthieu Ghilardi, que nous remercions.
36. On voit mal, en effet, le Nil continuer de passer à côté du débarcadère, alors qu'il ne courrait plus le long du quai dans la zone des bains. Le Nil devait couvrir plus à l'ouest depuis plusieurs décennies, ce qui n'empêche pas que des canaux aient pu offrir aux navires (et ainsi aux processions) un chemin conduisant au plus près du sanctuaire. Les archives des choachytes montrent aussi qu'il y avait un canal entre la partie de la ville dans laquelle ils étaient implantés, et le Nil (PESTMAN, 1993, p. 395).
37. WAGNER, 1971, p. 1-21, pour l'*editio princeps* (le dromos est cité aux l. 48-49); W. Clarysse a proposé de dater ce décret du règne de Ptolémée VIII, et J. Bingen le place plus précisément en 142 av. J.-C. (CLARYSSE, 2002, p. 295-302).
38. Des documents importants continuent d'y être affichés, comme le tarif fiscal découvert par J. Lauffray et publié par G. Wagner (WAGNER, 1972, p. 161-179); c'est aussi le long du dromos qu'est bâtie la chapelle du culte impérial, près de l'édicule en briques crues.
39. Il faut en effet remarquer que s'il l'on poursuit l'axe sur lequel le bain grec est orienté en longeant la façade est des bains (sur laquelle se trouvait la porte principale de l'édifice), l'on rejoint les environs de l'interruption entre les 7^e et 8^e sphinx, qui correspond, au sud, avec la voie qui mène à la chapelle. Voir également BORAİK M., EL-MASEKH S., FOURNET Th., PIRAUD-FOURNET P. et VAN PEENE M., «The Roman baths at Karnak, between river and temple. Architectural study and urban context», dans B. REDON (dir.), *Collective baths in Egypt 2. New discoveries and perspectives*, Ifao, coll. «ÉtUrb», à paraître, qui s'intéressent à l'occupation romaine du parvis.
40. Voir ainsi les six amphores presque complètes découvertes dans une pièce appartenant à une habitation du deuxième état : BORAİK, NAGUIB, 2013, KB n° 9.
41. Il ne s'agit pas ici d'être essentialiste, mais il faut admettre une certaine conjonction entre présence grecque d'une part et découverte de bains ou de trésors monétaires de l'autre (cf., respectivement, REDON, 2012, p. 155-170 et FAUCHER, 2011, p. 433-454).
42. Sur l'armée à Thèbes à l'époque ptolémaïque, cf. WINNICKI, 1978. Les archives des choachytes attestent la présence de soldats grecs à Thèbes dès la fin du III^e siècle, mais ils en sont chassés par la révolte qui éclate en 205; l'un d'entre eux, Ptolémaïos, a dû fuir, μετ' ἑτέρων στρατιωτῶν («avec d'autres soldats») : *P. Tor. Choach.* 12, col. 5, l. 27-29. Toutefois, la première attestation d'un *χάραξ* (camp) date des années 130 av. J.-C. (SB XX, 15119, SHELTON, 1991, n° 3).
43. La zone de Karnak-Nord prend le nom de *Χάραξ* à l'époque romaine Heilporn, 2009, p. 41 et 66-67 avec bibliographie antérieure.
44. Sur un bain de village qui est utilisé par des soldats campés dans une garnison voisine, cf. *P. Hels.* I, 2 (commenté dans REDON, 2010, p. 409).
45. Banquiers, receveurs de taxe, officiers, etc. (cf. CLARYSSE, 1995, p. 7-8). Le thébarque, ou normarque de Thébaïde, réside parfois à Thèbes, au moins de manière ponctuelle (cf. par exemple *P. Eleph.* 11, l. 5-6, daté de 222 av. J.-C.).
46. Ils ne vivaient pas nécessairement à Thèbes. Ainsi, l'épistratège de Thébaïde Démétrios vient deux fois en visite à Thèbes en 125 et en 117 av. J.-C. (*P. Tor. Choach.* 12, col. 1, l. 16-17 et col. 2, l. 3-col. 3, l. 3), signe qu'il est sans doute établi à Ptolémaïs plutôt qu'à Thèbes.
47. Sur les attestations du quartier à l'époque impériale, cf. PALME, 1989, p. 125-129. L'identification a été proposée dans un ouvrage récent, avec quelques réticences (HEILPORN, 2009, p. 68-69); les nouvelles fouilles permettent toutefois de les lever. P. Heilporn pensait en effet ne pas pouvoir démontrer avec assurance que les Agoras était à localiser de part et d'autre du dromos, en raison de la découverte du quai qui, pensait-il, empêchait que l'on fit de cette zone un quartier d'habitation. À l'époque de la publication de l'ouvrage, les données archéologiques n'étaient pas encore publiées, et P. Heilporn ne pouvait pas savoir que le quai mis à jour n'était plus en service à l'époque ptolémaïque et romaine. Enfin, la découverte d'ostraca mentionnant le toponyme des Agoras précisément au nord du dromos, près des bains ptolémaïques, permet de valider définitivement cette hypothèse.

